

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1427

Artikel: Réforme du FMI : pas de surprise, la Suisse est libérale
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pas de surprise, la Suisse est libérale

Seattle bis ! La session de printemps du Fonds monétaire international sera assiégée, comme la ministérielle de l'OMC, par une foule hostile à la mondialisation. La réforme qu'entreprend le FMI entend faire confiance à un marché qui serait mieux éclairé par un code de bonne conduite. Pas question, malgré les séismes financiers des cinq dernières années, d'entraver la libre circulation des capitaux. Kaspar Villiger, qui représentera la Suisse à Washington, défend cette voie libérale.

« **L** E FMI VEUT construire un monde qui privilégie le libre jeu des forces du marché... où le secteur privé serait le principal moteur de l'investissement». Ces propos de Michel Camdessus, directeur général du FMI, donnent clairement l'orientation de la réforme en cours. L'Allemand Horst Köhler qui lui succédera a été choisi par l'Union européenne et les Etats-Unis pour suivre la même politique. La Suisse aura son appui. Les hauts fonctionnaires qui accompagneront Kaspar Villiger à la session de Washington l'ont affirmé sans ambiguïté à Berne devant la presse.

La doctrine fédérale est claire. La libre circulation des capitaux est un acquis favorable à la prospérité générale qu'il ne faut pas abandonner. Les pays doivent adopter une politique financière raisonnable s'ils veulent éviter d'être victimes des mouvements déstabilisateurs des capitaux. Berne ne croit pas à la «taxe Tobin»¹ contre la spéculation financière internationale. Une taxation des mouvements erratiques serait difficile à instituer et à contrôler, facile à éluder. De plus son introduction donnerait un faux signal au monde, car «les vrais responsables de la spéculation ne sont pas les détenteurs de capitaux, mais les pays coupables de mauvaise gestion.»

Trop aider nuit

Les graves crises provoquées par le Mexique, la Thaïlande, la Corée ou le Brésil ont montré que le FMI n'a plus les moyens de jouer les pompiers des vastes embrasements financiers internationaux. Les réserves monétaires du Fonds ne suffisent pas pour contrer les énormes mouvements de capitaux privés provoqués par la perte de confiance dans l'économie d'un pays. Une augmentation des interventions du

FMI, ou des grands pays à titre individuel, aurait un effet pervers. Rassurés par le soutien public accru, les investisseurs privés auraient tendance à être moins prudents.

Il faut cesser d'accroître le «risque moral», de provoquer les crises en favorisant les placements privés hasardeux. Au contraire, les prêts du FMI doivent devenir moins faciles et les créanciers privés doivent participer plus largement au réaménagement de la dette des pays en difficulté.

La Suisse, en accord avec les autres pays européens, préconise l'introduction de nouvelles règles internationales. Les créanciers privés seraient contraints de participer à une opération de sauvetage dès qu'un pays débiteur aurait épuisé ses crédits au FMI. Moins interventionnistes, les Etats-Unis voudraient, de cas en cas, se contenter de faire pression sur les particuliers pour les convaincre de participer à l'assainissement financier d'un pays en difficulté.

Transparence et bonne gestion

Plutôt que de mobiliser les pompiers publics ou privés, mieux vaut prévenir les incendies. Pour le FMI une meilleure transparence des marchés et une bonne gestion financière des Etats sont le meilleur moyen d'éviter les crises. Si tous les pays adoptent le même modèle de comptabilité nationale², les créanciers pourront clairement apprécier les risques encourus. Ils s'abstiendront d'octroyer des prêts non remboursables. De leur côté, les pays débiteurs connaîtront le montant des charges supportables. Outre son modèle comptable, le FMI propose un code de bonne gestion financière. Les pays qui l'adoptent inspirent confiance et attirent les investisseurs.

Ce système financier idéal, bien sûr,

n'existe pas encore. Les pays émergents ont des statistiques lacunaires, un système bancaire échappant à tout contrôle. Un programme d'assistance, de formation, l'installation de réseaux informatiques sont mis en œuvre en Amérique latine, en Afrique, en Asie et en Europe de l'Est. Le FMI entend aujourd'hui apprendre à gérer plutôt que de prêter aveuglement.

Aide aux pauvres

Les remèdes libéraux conviennent peut-être à l'assainissement des pays émergents, ceux qui ont accueilli des masses de capitaux attirés par les promesses d'un miracle économique. La situation est différente pour les pauvres de la planète qui n'intéressent pas les investisseurs privés. Le FMI a prévu pour eux une nouvelle «facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance». Des prêts à taux d'intérêt réduits (0,5 %) seront octroyés au pays qui propose un programme établi en collaboration avec la société civile, les ONG et les autorités monétaires internationales. Condition supplémentaire: mettre en place des indicateurs qui permettront de contrôler la «bonne gestion publique» des emprunteurs. Finies donc les aides au développement qui se transforment en canons ou en Mercedes? C'est en tout cas ce qu'espèrent les décideurs de Washington. *at*

¹Voir DP 1372, «Taxe Tobin, une bonne idée vieille de 30 ans».

²www.imf.org

Fabrique de DP

Domaine Public s'arrête le temps des vacances de Pâques.

Le prochain numéro paraîtra le 5 mai.